

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

AMENDEMENT

N ° AS913

présenté par

Mme Valentin, M. Sermier, M. Bony, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Levy,
Mme Corneloup, M. Brun, M. Lurton, Mme Essayan, Mme Louwagie, M. Descoeur, M. Grelier et
M. Viala

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.